

Conférence du 06/12/2017

Diapo 01 : en introduction à ce cycle de conférences sur "le travail", il a semblé intéressant de présenter des dates et des valeurs chiffrées relatives au "temps de travail" ne serait-ce que pour dissiper certains malentendus...

Diapo 02 : le mot français "travail" vient du mot latin "tripalium" : un instrument de torture. Ce qui a conduit à associer le "travail-emploi" aux notions de domination, contrainte et souffrance :

- avant la Révolution, sous le régime des corporations, droit de grève et associations de travailleurs étaient interdits ;
- mais même après, les associations de travailleurs – vues comme des "coalitions" – sont prohibées ;
- les conditions de travail déplorables entraînent des émeutes comme à Lyon dans les années 1830 ;
- le droit de grève n'est légalisé qu'en 1864 ;
- et la liberté syndicale accordée 20 ans plus tard.

Suivent quelques faits pouvant être considérés comme des marqueurs du progrès social.

Diapo 03 : cela n'a pas été obtenu sans lutte mais, afin de ne pas être accusé de faire de la politique politicienne française, sont repris ici des propos relatifs à la Suisse mis en images lors d'une votation de 2016 sur le revenu de base inconditionnel dont il sera question dans une conférence à venir :

- loi sur le travail des enfants de moins de 14 ans et journée de travail limitée à 11 heures pour les adultes ; soit deux heures de moins qu'auparavant d'où les commentaires à l'époque... ;
- durée hebdomadaire limitée à 48 heures (évidemment considérée comme nuisible à l'économie) ;
- assurance vieillesse ; "payer les vieux à ne rien faire" ! On en reparlera quant à l'activité de bénévolat ;
- assurance invalidité puis, comme plusieurs semaines de congés sont accordées, toujours la même plainte quant aux conséquences catastrophiques sur les entreprises et l'économie...

Diapo 04 : intéressons-nous maintenant à la durée hebdomadaire effective du "temps de travail" :

- pour ce qui concerne "l'emploi à temps-plein" les valeurs compilées en 2016 par l'agence de statistiques européenne font apparaître des durées effectives relativement proches pour l'Allemagne et la France (41 heures environ à moins de 10 minutes quotidiennes près) et bien moindres qu'en Grèce... ;
- mais certains travailleurs ont une activité à temps partiel : plus d'un tiers en Hollande, un quart en Allemagne et Grande-Bretagne et moins de 15% en France avec une forte inégalité homme-femme ;
- en se référant toujours aux données Eurostat, la durée moyenne du temps de travail à temps partiel (moins de 30 heures) est de 19h en Allemagne et 23 h en France ;
- ensuite, si l'on veut passer à la durée effective annuelle pour avoir une base de comparaison, il faut tenir compte du nombre de jours de vacances et de jours fériés.

Diapo 05 : ici, la base de comparaison est le temps de travail moyen annuel d'un travailleur salarié :

- qui, selon les chiffres de l'OCDE pour l'année 2015, montre que la durée moyenne de travail d'un salarié allemand est inférieure à celle d'un salarié français ;

- ce qui s'explique par le fait que la France a des salariés à temps-plein à horaire "faible" et des salariés à temps partiel à horaire élevé : le contraire de l'Allemagne et, *a fortiori*, de la Grande Bretagne ;
- si une comparaison est faite avec l'année 2007 – donc avant la "crise" de 2008 -, on voit nettement (sauf aux États-Unis) une baisse tendancielle de la durée effective de travail mais les experts invités ici nous diront si cela n'est qu'une conséquence de cette crise ;
- il est à noter aussi que c'est en Grèce que le temps de travail est le plus important ce qui pose la question de la distinction possible entre temps de travail et temps au travail et celle de la productivité.

Diapo 06 : parmi les causes possibles d'une relative "faible" productivité, on peut relever :

- de bas salaires n'incitant pas à investir dans des équipements plus efficaces ;
- surtout dans un contexte où les banques sont réticentes quant à accorder des prêts jugés "risqués" ;
- mais aussi en cas d'insuffisance d'investissement de l'Etat dans les infrastructures, la formation et la recherche ;
- ainsi, si on affecte la valeur 100 à l'indicateur du PIB par heure travaillée au Royaume-Uni en 2013, la France et l'Allemagne sont plutôt autour de 125 ;
- qui plus est, cette valeur de 100 est restée quasiment inchangée depuis 2007 alors qu'elle s'est accrue dans les pays du G7 (Royaume-Uni excepté) ;
- d'autant que les contrats "zéro-heure" ne vont pas dans le sens d'une amélioration des qualifications ;
- ce qui fait "dire" à la revue *The Economist* qu'un salarié français pourrait s'abstenir de travailler le vendredi qu'il produirait encore plus qu'un salarié britannique et que même les Italiens sont près de 10% plus productifs ;
- mais que les salaires sont si bas – juste supérieurs à ceux du Portugal et de la Grèce – que même si un salarié Britannique produit 20% de moins qu'un Français, il coûte un tiers en moins ;
- notons que les conséquences d'une productivité accrue sont différentes suivant que la demande absorbe ou non le surcroît de production pour une durée identique de travail. Dans ce dernier cas, il y a inévitablement une diminution des emplois à temps-plein ou un regroupement avec autre un site ;
- d'où, pour terminer sur un aspect local, cet article de la Nouvelle République où est indiqué la fermeture d'une usine à Joué-Les-Tours suite à un surcroît de productivité et donc à une surcapacité ainsi qu'à un coût de revient supérieur à celui des usines similaires établies en Portugal et en Grèce...

Diapo 07 : la parole va être maintenant donnée aux experts qui ne manqueront pas de nous parler aussi de difficultés à recruter du fait :

- d'une inadéquation entre la formation et les connaissances immédiatement utiles à un emploi ;
- d'un salaire jugé insuffisant pour le travail exigé ;
- d'une éventuelle absence d'emploi pour le conjoint ;
- d'un sentiment de manque d'environnement culturel ;
- ou, plus généralement, d'une demande des individus d'une activité socialement responsable...

Nota : dans ces diapositives, il peut être noté qu'un clic sur des "flèches vers la droite" fait apparaître d'autres documents. L'un, en particulier, fait référence à la disparité homme-femme en termes d'emploi à temps partiel et de salaires pour la même activité d'emploi salarié.

Conférence du 10/01/2018

Diapo 08 : comme pour la première conférence de décembre dernier et, probablement, comme pour la troisième conférence sur "le travail" qui se tiendra en février, il a semblé intéressant qu'un membre de l'Université Citoyenne qui n'est ni un économiste, ni un sociologue ni un philosophe puisse présenter des questionnements issus de livres – tels que ceux présentés ici -, d'émissions de télévision, de revues...

Diapo 09 : quand est évoqué le mot « travail », la première signification qui vient à l'esprit c'est l'activité à but économique dans le cadre d'un emploi.

- cette activité est dite "hétéronome" car soumise à des lois, des règles, un but qui dépendent d'entités extérieures. La notion, certes plus générale, d'aliénation est très présente dans l'œuvre de Gorz dont il sera question plus longuement lors de la prochaine conférence, celle de février.

- nul doute que l'activité domestique soit aussi considérée comme un "travail" ! Ce serait principalement faire injure aux femmes longtemps dévolues à cette tâche que d'en nier le caractère laborieux : il suffit d'évoquer un temps où la majorité des femmes n'exerçaient pas un emploi salarié mais avaient en charge l'entretien de la maison, la nourriture, les enfants et la gestion des faibles revenus des maris. Certes, cette activité est maintenant plus partagée – moins exclusive...- mais on parle encore d'une "double-journée" de travail pour les mères de famille...

- viennent ensuite – enfin devrait-on dire ! – les activités autonomes : celles choisies (et non subies), considérées comme épanouissantes. Ce peut être de l'autoproduction comme une activité artistique, musicale par exemple : « il faut absolument que je travaille deux sonates de Telemann, particulièrement celle en si mineur pour flute et basse puis celle en la majeur pour violon et basse... » ; Ce peut être aussi de l'entraide : « après le décès de mon voisin, je vais tailler la haie du jardin de ma voisine très âgée ».

- dans cette présentation, l'activité associative bénévole pour la communauté a été séparée, jugeant que cela dépasse l'entraide. Ici, à Thouars – et ce n'est pas spécial à cette ville -, les activités sportives (hors scolaire), le théâtre, le cinéma et bien d'autres doivent beaucoup (sinon, tout) au bénévolat. Ce qui crée du lien social mais aussi de la richesse financière lors des manifestations sportives ou culturelles : locations de matériel, de salles, achats de nourritures, boissons, emplois de professionnels...

- en (très) bref, le "travail" englobe-t-il toute "activité" parmi celles citées précédemment ; est-il limité au seul "emploi" (réduit lui-même à un moyen de subsistance) ; ou réduit encore pour ne plus signifier que le "labeur" (travail long et pénible – le "boulot" -, d'où les notions de durée et de pénibilité) ?

- peut-on approuver sans réserve la phrase prêtée à Confucius : « *Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie* » ; sentence parfois modifiée en : « Faites de votre métier une passion vous n'aurez plus jamais à travailler ! » ou encore, plus dans l'air du temps des Start Up : « *Faites de votre passion un métier (nouveau) et vous n'aurez plus jamais à travailler !* » ?

- pour ajouter quelques mots sur le contenu du livre de Gorz affiché ici du fait de son titre suffisamment évocateur l'auteur préconisait une réduction drastique du temps de travail-emploi en réponse à sa baisse tendancielle tant en volume qu'en "valeur" (notion revue dans la diapositive suivante).

- et ce n'est que quelque 10 ans après ce livre sur les métamorphoses du travail-emploi qu'il se ralliera à l'éventualité d'un revenu universel justifiable, entre autres, par les bénéfices des activités bénévoles.

- lors de la conférence de février, une diapositive sera consacrée aux travaux de Gorz mais celles et ceux qui voudraient en mesurer l'étendue trouveront sur le site Internet de l'Université Citoyenne les titres de ses autres livres aux éditions Galilée ainsi qu'un résumé dont je parlerai en fin de cet exposé.

Diapo 10 :

- le travail-emploi donnerait une place dans la société : j'ai un travail à temps plein donc je suis ; j'ai un travail à temps partiel, je suis un peu moins et si je n'ai pas de travail, je suis moins... que rien.
- ce qui fait sens ce n'est pas celui du travail que l'on fait mais celui d'avoir un travail ; le paradoxe étant que les gens qui détestent leur emploi seraient considérablement plus malheureux s'ils ne l'avaient plus.
- outre de l'autonomie et de la responsabilité, la satisfaction au travail provient aussi du sentiment d'une activité socialement responsable. Nul n'ignore le mal-être des personnels dans les établissements de santé où voudraient s'appliquer les critères de la production industrielle mais, sur ce récent extrait d'un journal local, on peut lire que le secrétaire général d'un syndicat de policiers met en cause la politique du chiffre dans le malaise policier : « ce n'est pas parce qu'un policier ne verbalise pas qu'il ;
- l'accroissement du temps de travail – qui est souvent une obsession masquant l'absence de réflexion – n'est pas garant d'une productivité accrue. Et, quand les tâches peuvent s'effectuer à distance avec une tablette ou un ordinateur, encore faut-il distinguer le temps passé sur le lieu de travail de celui effectivement travaillé, n'importe où ailleurs que dans les locaux de l'employeur ;
- ce qui diminue d'autant le temps disponible – Gorz disait : "le temps libéré" – pour d'autres activités non subordonnées au marché ;
- faisant fi du temps de travail réel (comme montré en décembre lors de la première conférence) dans un pays choisi comme modèle pour tout – ce fut l'Angleterre de *Tatcher*, c'est maintenant l'Allemagne de *Merkel* -, les salariés à temps plein sont suspectés de ne pas en faire assez ; petit rappel utile : en Allemagne, dès 1984, dans la métallurgie et l'électronique, les syndicats ont négocié un temps de travail de 35 heures par semaine. Certaines entreprises comme Volkswagen ont mis en place des comptes temps qui permettent de gérer avec flexibilité le travail hebdomadaire de 25 à 34 heures. Récemment, [IG Metall](#) a demandé de permettre aux 3,9 millions d'employés du secteur de travailler non pas 35 heures, mais 28 heures par semaine pendant une période de deux ans avec des primes pour compenser la perte de salaire pour les parents (père et mère) de jeunes enfants non encore scolarisés.
- inévitablement, si ceux qui ont un emploi sont suspectés de ne pas en faire assez, ceux à la recherche d'un emploi sont soupçonnés, eux, de ne pas vraiment vouloir en trouver : tous des "fainéants !
- toujours dans les articles parus sur le site 'La Conversation', certains auteurs affirment qu'il faut arrêter le cycle néfaste du travailler plus pour consommer plus et que le travail doit être partagé ; c'est ce que l'on retrouve, par exemple, dans un article de 'MédiaPart' où il est rappelé que c'est dans les pays les plus développés que la durée hebdomadaire du travail est la moins élevée et que la question n'est pas cette durée mais le partage entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas et une meilleure répartition dans la vie sachant que, dans le privé, il n'est pas rare de vouloir se séparer d'employés de plus de 50 ans jugés trop payés et moins faciles à convaincre quant à des changements demandés.
- avant-dernier point : celui qui produit n'est pas forcément celui qui reçoit ; que l'on pense à l'inégale répartition entre revenus du capital et du travail ; les tâches effectuées par le client final sans contrepartie (passage aux caisses des supermarchés, démarches bancaires et fiscales, distribution d'essence) ;
- un autre aspect peut échapper si l'on n'y prend pas garde, celui de la collecte des données : « Quand c'est gratuit, c'est nous le produit ! ». Toute activité numérique (réseaux sociaux, moteurs de recherche, achats en ligne, etc.) génère des données qui sont revendues ou bien utilisées comme pour l'apprentissage et la vérification des bases utilisées dans tout ce qui est Intelligence Artificielle. Une conférence organisée à ce propos montrerait que les progrès en ce domaine ne proviennent pas tant de nouvelles méthode de programmation que de la disponibilité et des capacités de stockage de données 'big data' ;
- tout ce qui était affiché précédemment concernait le travail-emploi mais hors de la sphère marchande, du travail est aussi effectué. Sous peine que ce ne soit pas une "introduction" mais une partie de la

conférence elle-même, il n'est pas envisageable de détailler ici la problématique d'un revenu inconditionnel et son financement. Néanmoins, même pour des philosophes et économistes jugés "libéraux", un tel revenu serait justifiable par ces actions bénévoles au service de la communauté. Sera déposé sur le site de l'université citoyenne un résumé d'un livre paru en 2017 ; plus particulièrement, y sont regroupés les philosophes, sociologues, économistes, journalistes ayant publié dans ce domaine...

Diapo 11 : sans se focaliser sur leurs noms on peut rapidement balayer certains aspects essentiels ;

- l'aspect ruskinien est que tout travail doit être créatif et épanouissant relevant donc de l'autonomie ;
- le taylorisme défend lui, l'idée que le travail-emploi doit produire des biens standardisés financièrement accessibles à tous (par exemple, la fabrication d'automobiles avant-guerre et la production en grande série ensuite) ;
- plus récemment, on est revenu à des tâches moins parcellaires et à une responsabilité des employés ;
- un nouveau mot 'playbor' est apparu pour désigner l'apport – à leur insu, parfois – des utilisateurs de jeux électroniques connectés ;
- sans oublier les appréciations ('Like') que l'on peut acheter et qui sont donc produites par un sous-prolétariat payé à la tâche dans des pays moins développés ;
- tout le monde a plus ou moins en tête la notion de 'coworking' (travail en commun) dans des espaces où sont partagés les savoirs mais aussi les outils de production on y reviendra dans l'introduction de la troisième conférence, celle de février) ;
- récupération et recyclage sont aussi des mots-clés pour ne pas se résoudre à systématiquement changer un appareil en panne (liée à l'usage réel ou consécutive à l'obsolescence programmée) ;
- les "accélérationnistes" défendent l'idée d'utiliser des machines partout où elles peuvent remplacer l'être humain mais avec une redistribution des revenus ;

Diapo 12 :

- on entend aussi parler de sociétés coopératives telle que SMart, une Société Mutuelle pour artistes qui a essaimé dans divers pays européens et qui met à la disposition d'artistes des services mutualisés ;
- ceci, pour éviter "l'ubérisation" au sens où le soit disant travailleur "indépendant" est isolé, sans protection sociale, soumis au donneur d'ordres et redevient le travailleur journalier du XIX^{ème} siècle ;
- dans un livre – controversé -, Rifkin précise que le développement de l'Intelligence Artificielle et de l'automatisation vont fortement affecter les emplois, surtout ceux des cadres ;
- il met aussi en évidence la contradiction du capitalisme à vouloir toujours baisser les coûts au détriment de la main d'œuvre alors que, dans le "fordisme", les salaires sont progressivement indexés sur les gains de productivité : augmenter régulièrement les salaires au rythme des gains de productivité permet d'assurer que les débouchés offerts aux entreprises croissent également au même rythme et permettent donc d'éviter une surproduction ;
- l'auteure de "Va-t-on payer pour travailler ?" fait remarquer que la dévalorisation du travail (précarité, externalisation) n'ont pas donné de résultat probant en terme de chômage et pose donc la question qui fait le titre de son livre ; ce qui est déjà le cas pour les nouveaux pilotes de certaines compagnies aériennes à bas coût (outre le non respect des législations) ;
- pour terminer, il n'est pas déraisonnable de se poser une autre question : va-t-on être payé pour ne pas travailler ?

Diapo 13 : comme cela a déjà été le cas pour les deux conférences précédentes ayant pour thème "le travail", il a été jugé potentiellement intéressant qu'en introduction un membre de l'Université Citoyenne puisse présenter les documents qui seront placés sur le site Internet de l'association ainsi que des questionnements issus de livres de revues françaises ou américaine, de documents directement accessibles en ligne, d'émissions télévisées et même de radio comme la série de cinq émissions de 50 minutes accordée à André Gorz même si le terme "visionnaire" utilisé reste quelque peu controversé.

Diapo 14 : comme précisé sur le site *LesIdees.fr*, Gorz a été LE penseur français de l'émancipation, c'est-à-dire le dépassement de l'aliénation ; aliénation qui fait qu'un travailleur, n'est pas maître de la finalité de son travail. Il est souligné, ici, "libération du travail" mais « se libérer du travail » n'est apparu que dans un second temps dans le parcours intellectuel du penseur Gorz.

- Avant d'en préciser le premier temps, une parenthèse quant à "se libérer par le travail" : écrit différemment, cela pourrait donner « Le travail rend libre » ; devise hélas apposée à l'entrée des camps d'extermination nazis (par opposition à l'image du juif inactif et profiteur) et bientôt suivie par « Travail, Famille, Patrie », devise officielle du régime de Vichy (en 1941) mais qui supprime droit de grève et activité syndicale et renvoie les femmes à leur rôle de mères. Mais si l'on excepte ces détournements, Gorz, comme d'autres, admettait bien que le travail salarié, si contraignant qu'il soit, puisse libérer de l'enfermement dans une communauté restreinte ; et principalement les femmes.

- Mais, pour le "premier" Gorz, il s'agit surtout de "libérer le travail" en l'élargissant à une critique du capitalisme dans une perspective marxiste qu'on dirait maintenant "marxienne" s'appuyant sur les écrits de Marx connus sous la désignation *Grundrisse** (esquisses), d'une part, et l'existentialisme athée de Sartre, d'autre part. Pour exemple ici, un exemplaire de 1967 de la revue *Les Temps Modernes* dédié aux "problèmes du monde ouvrier" où l'article de Gorz intitulé "Réforme et révolution" fait la différence entre les réformes proposées par la social-démocratie et la révolution portée par le socialisme tel qu'il le conçoit et qui implique une appropriation par les travailleurs des moyens de production ; les richesses produites seront alors employées à améliorer le sort de l'humanité, répondront à une demande (et non à une conquête de marchés) et le pouvoir politique ne sera plus un instrument au service des capitalistes : ce socialisme-là commence vraiment quand le capitalisme cesse.

- Puis Gorz fait le constat que la nature du travail productif a évolué principalement par une division accrue du travail. Il n'est donc plus possible d'imaginer que la puissance productive du collectif de travailleurs puisse devenir un instrument adapté de libération pour la société dans son ensemble. Il entérine le constat que le prolétariat n'est plus, sociologiquement et politiquement parlant, ce qu'il avait été pour Marx et pour une grande partie du mouvement socialiste, cette force alternative capable de porter une transformation globale de la société capitaliste. Faute de pouvoir se libérer *par le travail*, il faut plutôt *se libérer du travail*, c'est-à-dire réduire le plus possible son importance dans la vie sociale par une diminution drastique de la durée du travail (présentée dans la diapositive suivante).

*Rédigés 10 ans avant que ne paraisse le premier volume du *Capital*, ces écrits Marx ont longtemps été considérés comme des brouillons alors que les sections méthodologiques des *Grundrisse* fournissent des clefs pour lire *Le Capital*.

Diapos 17 et 18 : elles sont extraites d'un document bien plus complet relatif au revenu de base inconditionnel. Plus particulièrement, la diapositive 17 résume les conditions de mise en œuvre d'un tel revenu en suivant les préconisations du Sénat : financement par l'impôt en privilégiant le principe de l'impôt négatif après une vaste réforme fiscale.